

Un générateur de 36 KW sur l'école de pont de cervières



Afin de réduire la consommation d'énergies fossiles, Briançon met à disposition des toitures communales en vue d'y exploiter des panneaux photovoltaïques.

La patinoire, les tennis couverts, le CIPPA (Centre d'Oxygénation), les écoles de la Mi-Chaussée, de Pont de Cervières et bien d'autres, accueillent ainsi des centrales d'électricité solaire. Outre son intérêt environnemental, cette réalisation constitue une recette durable pour la Ville puisque les exploitants lui versent une redevance annuelle. Un pas de plus vers l'autonomie énergétique qui vaut à Briançon de figurer en bonne place du Baromètre du Développement Durable en PACA.

